

107549 - Faire un sacrifice en vue d'obtenir la guérison

question

Mon cousin paternel a fait un accident. Les médecins estiment ses chances de s'en sortir à 50 %. Une personne m'a conseillé de sacrifier une chèvre au nom d'Allah. Est-il permis de le faire ?

la réponse favorite

Si le sacrifice est dédié à Allah Très-haut et si son auteur a l'intention de donner une partie de la viande en aumône aux pauvres et aux nécessiteux, cela ne représente aucun inconvénient. Car il a été rapporté que le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit : **« Soignez vos malades grâce à l'aumône. »** (Rapporté par Abou Dawoud dans les maraaasils (hadith dont la chaîne de transmission est interrompue) et par at-Tabarani, par al-Bayhaqui et par d'autres auprès d'un groupe de Compagnons. Toutes les chaînes qu'ils ont utilisées sont faibles. Al-Albani (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) l'a jugé bon parce que corroboré par d'autres dans Sahih at-Tirmidhi (744).

Les ulémas de la Commission Permanente pour la Consultance ont été interrogés en ces termes : « Daignez- puisse Allah vous protéger- nous expliquer le sens de ce hadith : **« Soignez vos malades grâce à l'aumône. »** (Rapporté par al-Bayhaqui dans as-Sunan al-koubra/ (3/382 L'ensemble des traditionnistes l'ont jugé faible compte tenu du fait qu'il autorise qu'on soigne un malade en égorgeant un animal pour lui et ils se demandant si cela est institué pour mettre fin à son épreuve ? »

Voici leur réponse : **« Le hadith susmentionné n'est pas authentique. Toutefois, il n'y a aucun inconvénient à faire une aumône au profit d'un malade pour se rapprocher d'Allah le Puissant et Majestueux et dans l'espoir qu'Il guérira le malade. Cet acte repose sur la portée générale des arguments qui évoquent le mérite de l'aumône et indiquent qu'elle efface le péché et évite la mort tragique. »**

Fatwa de la Commission Permanente pour la Consultance (24/441)

Cheikh Ibn Djabrine (Puisse Allah le protéger) a dit : «L'aumône est un remède efficace. Elle guérit les maladies et atténue les souffrances. Ceci s'atteste dans la parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) : **«L'aumône efface le péché comme l'eau éteint le feu.»** » (Rapporté par Ahmad (3/399). Il se peut que des maladies constituent un châtement à cause d'un péché commis par le malade. Quand les membres de sa famille font une aumône pour lui, l'acte efface le péché et la maladie disparaît du coup. Il se peut encore que l'aumône lui vaille un bienfait qui revigore son cœur et atténue la souffrance due à la maladie. »

Al-fatwa chariyya fii al-massail at-tibbiyya, 2/ question n° 15.

Il n'y a aucun inconvénient à ce que vous sacrifiez un animal pour complaire à Allah Très-haut avec l'intention d'en faire une aumône au nom de ce malade dans l'espoir qu'Allah le guérira et lui redonnera le bien-être. Ceci se justifie quand le sacrifice est effectué normalement.

Cependant, point n'est besoin de spécifier la chèvre car il ne s'agit que d'égorger un animal sacrifié pour servir d'aumône. Egorgez donc ce qui peut servir de sacrifice. Peu importe qu'il s'agisse d'une chèvre ou d'un autre animal.

Allah le sait mieux.